



Pour que Palestiniens et Israéliens vivent en paix.

AGISSONS



Les représailles israéliennes ont évolué à une vitesse sans précédent, dans une violence extrême, rarement atteinte dans l'histoire.

Les actes commandités par le régime d'extrême droite de Benjamin Netanyahu sont toujours plus ignobles.

Une terrible spirale destructrice !

Tout a été détruit : les maisons, les hôpitaux, les écoles, les familles.

On estime à 40 860 le nombre de tués dont 14 100 enfants ; 94 398 personnes blessées dont plus de 12 000 enfants. Plus de 10 000 personnes portées disparues. Un enfant est tué ou blessé toutes les 10 minutes. Et ceux qui survivent aux bombes risquent de mourir de faim, de soif, ou faute de soins. La situation est insoutenable.

À Gaza, l'escalade vengeresse s'est transformée en nettoyage ethnique. Début 2024, la Cour internationale de justice a pourtant ordonné à Israël de prendre des mesures conservatoires afin de prévenir le génocide contre les Palestiniens à Gaza.

Au lendemain du 7 octobre 2023, les communistes ont condamné l'attaque terroriste perpétrée par le Hamas sur les civils israéliens. Dans le même temps, nous avons déclaré que l'horreur de ces vies brisées ne pouvait en aucun cas justifier la folle vengeance de Netanyahu.

Dès le début, comme nous l'avons maintes fois demandé, la France aurait dû réagir avec fermeté et lancer une initiative diplomatique forte pour imposer le respect du droit et mettre fin à soixante-quinze ans de duplicité de la communauté internationale sur la question palestinienne. Une communauté internationale qui, par la voix de l'ONU, condamne la politique colonialiste israélienne et le traitement réservé aux Palestiniens mais ferme les yeux sur les résolutions bafouées par Israël.

En effet, depuis 1948, 104 résolutions de l'ONU sur la situation en Palestine sont restées lettre morte. Pendant cette période, la communauté internationale est restée passive, donc impuissante.

Depuis 1948, à l'opposé de ce silence, **les expressions et actions des communistes ont été nombreuses, avec une position constante pour le droit à l'existence des peuples israéliens et palestiniens.**

Rappelons la proposition de résolution déposée par le PCF à l'Assemblée nationale en avril 2023 «Réaffirmant la nécessité d'une solution à deux États et condamnant l'institutionnalisation par l'État d'Israël d'un régime d'apartheid consécutif à sa politique coloniale».

NOUS PENSONS QU'UNE PAIX JUSTE ET DURABLE EST POSSIBLE !

La France doit reprendre le flambeau de la paix qu'elle a abandonné depuis tant d'années.

Elle doit être à l'initiative d'un Conseil de sécurité des Nations unies qui mette fin à la politique de colonisation et d'apartheid.

Elle doit se consacrer à la recherche d'une **solution faisant coexister deux États dans la paix et la sécurité** : un État pour le peuple israélien, un pour le peuple palestinien sur la base des frontières de 1967 qui seraient protégées par la communauté internationale.

Nous avons demandé que la communauté internationale prenne ses responsabilités et contraigne le gouvernement israélien à respecter cette décision.

Cela passe notamment par un cessez-le-feu immédiat, un embargo sur les armes à destination d'Israël, la suspension immédiate de l'accord d'association entre l'Union européenne et Israël, la libération des prisonniers politiques palestiniens en Israël comme celle des otages israéliens par le Hamas.

Honte au gouvernement de la France qui ne réagit pas avec force contre les violations du droit international commises quotidiennement par le gouvernement d'ultra-droite israélien, à Gaza comme en Cisjordanie et Jérusalem-Est.

La France doit reconnaître immédiatement l'état Palestinien, comme l'ont déjà fait 147 états dans le monde parmi les 193 existants.

Cela nécessite des actes forts et du courage. C'est tout le sens du combat que nous partageons pour la solution à deux Etats.

Parti communiste français,
Mantes-la-Jolie, le 26 septembre 2024.

Contacts:

- ◆ ***Permanence tous les lundis de 18h00 à 20h00, Maison Mandela 9 rue Debeaumarché 78711 Mantes-la-Ville (à côté de la salle Jacques Brel)***
- ◆ ***PCF Mantes-la-Jolie, boîte postale 71524 78205 Mantes-la-Jolie cedex***
- ◆ ***pcfmlj@orange.fr***
- ◆ ***www.pcfmanteslajolie.fr***
- ◆ ***Et aussi sur Facebook et sur Twitter***

JE SOUHAITE ADHÉRER À LA SECTION DE MANTES-LA-JOLIE

NOM:

PRÉNOM:

ADRESSE:

TÉLÉPHONE:..... E-MAIL:

PCF SECTION DE MANTES-LA-JOLIE. Boite postale 71524 78205 Mantes-la-Jolie.

pcfmlj@orange.fr - Blog: ***www.pcfmanteslajolie.fr***